



## BULLETIN DE SESSION

Mars 2025

### ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs,

La SSPA vous souhaite, pour cette session de mars, le calme nécessaire et beaucoup de lucidité prospective pour l'élection d'un nouveau membre du gouvernement fédéral!

En outre, quelques affaires importantes pour la SSPA seront débattues lors de cette session. Les activités du conseil doivent se poursuivre sans problème en cas de panne du système de vote. C'est pourquoi nous soutenons le fait que les votes sans appel nominal soient à nouveau possibles au Conseil national.

Veuillez également noter la date de notre prochain événement de session, le 11 mars 2025. Cette fois-ci, nous débattons des propositions du programme d'économies du Conseil fédéral sous le titre « Le casse-tête de l'assainissement du budget fédéral » :

<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations/2025-03-11-sspa-manifestation-de-la-session-de-printemps-2025>

Nous sommes des spécialistes des affaires publiques qui pratiquent un lobbying professionnel. Les membres de la SSPA vous transmettent de précieuses informations et de nombreuses connaissances de fond. Nous entretenons avec vous la confrontation d'intérêts professionnelle nécessaire à la démocratie. Nous nous en réjouissons.

Du côté de la SSPA, nous suivons le modèle adéquat : un lobbying professionnel qui obéit à des règles et à des principes clairs, ancrés dans notre code SSPA :

<https://www.public-affairs.ch/sites/default/files/2022-10/code-de-deontologie-sspa-fr.pdf>

Nous vous souhaitons un très bon session de printemps.

La SSPA à votre service

Reto Wiesli  
Président

Bettina Mutter  
Vice-présidente

Valérie Bourdin  
Membre du comité

Jean-Christophe Britt  
Membre du comité

Franziska Bürki  
Membre du comité

Christophe Hans  
Membre du comité

Cristina Schaffner  
Membre du comité

## Déjouer la technique et la numérisation

**CE, mer. 19 mars**

**24.442 Iv. Pa. Bureau CN**

### Réintroduire le vote sans appel nominal en cas de panne du système de vote électronique au Conseil national

L'Iv. Pa. veut s'assurer que soit à nouveau possible ce qui a provoqué des turbulences au Parlement lors de la session extraordinaire de 2024 : le système de vote électronique est tombé en panne et il n'a pas été possible de voter pendant des heures. En effet : il aurait fallu voter par appel nominal. Le règlement intérieur du Conseil national (RCN) doit maintenant être judicieusement adapté de manière à ce que les votes sans appel nominal soient à nouveau possibles au Conseil national en cas de panne du système de vote ou de délibération à bulletin secret. C'est juste et important, surtout dans un parlement de milice. D'autant plus que cela a toujours été possible au Conseil des Etats et le restera.

## Éviter les dépenses inutiles et les doublons

**CN, mer. 19 mars**

**24.4235 Mo. Docourt**

### Une plateforme transparente pour la correspondance entre les lobbys et les parlementaires

La motion Docourt cherche un moyen d'améliorer l'obligation de transparence sur les activités

de lobbying et leur contenu. La motion demande la création d'une plateforme numérique pour la correspondance entre les lobbyistes et les députés. L'objectif est de centraliser la correspondance afin d'éviter que les boîtes aux lettres des députés ne débordent d'e-mails de lobbyistes, tout en favorisant la transparence, par exemple en permettant aux journalistes accrédités d'accéder à la plateforme. En décembre, le bureau du Conseil a rejeté la motion en argumentant de manière approfondie du point de vue de la SSPA : « Bien que l'on puisse envisager une plateforme basée sur le volontariat, il est peu probable que tous les lobbys acceptent d'y déposer leurs documentations, invitations et autres prises de position. Dans ces conditions, une telle plateforme risquerait d'être incomplète, de faire partiellement double-emploi et d'ajouter en tous les cas une couche de complexité supplémentaire au travail des parlementaires. Cela irait à l'encontre du but visé. »

Tout est dit sur une demande qui part d'une bonne intention, mais qui entraînerait plus de dépenses que d'avantages.

Et il convient de rappeler ici que les membres de la SPAG vivent leur devoir de transparence, qui est inhérent à l'appartenance à la SPAG, et ils publient leurs activités dans le registre professionnel. Cela peut servir de modèle pour l'accréditation publique des lobbyistes professionnels, pour laquelle la SPAG s'engage.

Foto: Parlamentsdienste 3003 Bern



## Gérer le berceau de la Confédération de manière pragmatique

**CE, jeu. 10 mars**

**23.3974 Mo. Aeschi**

**Faire en sorte que la Confédération suisse, propriétaire du Grütli, administre elle-même celui-ci, et décide notamment elle-même des orateurs admis à s'y exprimer le 1er août**

Nous l'avions déjà mentionné lors des débats au Conseil national : que la motion soit transmise ou non, la SSUP veillera à l'avenir très attentivement à ce que « a délégation du Grütli responsable de la Fête nationale bénéficie à nouveau d'une assise un peu plus large ». Malgré l'opposition du Conseil fédéral et de la commission consultative, le Conseil national a transmis la motion cet hiver. En tant que conseillères et conseillers aux Etats, vous devez maintenant bien peser le pour et le contre en mars. En effet, l'objectif principal de la motion, à savoir que la Confédération suisse gère elle-même le Grütli en tant que propriétaire, ne peut pas être atteint par la résiliation du contrat de droit public ou de la convention du 17 février 2010.

## Choisir de manière souveraine et prévoyante

**mer. 12 mars**

**25.201 Objet du Parlement**

**Conseil fédéral. Election d'un membre**

Sous le point « Procédure d'élection des membres du Conseil fédéral », nous lisons sans surprise dans le Lexique du Parlement : « Si un candidat obtient la majorité absolue, l'Assemblée fédérale réunie a fait son choix ».

Nous vous souhaitons une élection solennelle et souveraine le 12 mars. Nous vous souhaitons de faire preuve de clairvoyance et d'avoir la conviction d'envoyer au gouvernement de notre pays un candidat ou une candidate qui y travaillera de manière intègre, hautement motivée et tout aussi engagée pour la Suisse.

## À propos de nous

La SSPA est l'association professionnelle des représentants d'intérêts et des lobbyistes professionnels. Étant la seule organisation de ce type en Suisse, nous veillons à une autorégulation efficace : en édictant des règles claires, nous obligeons nos membres à la transparence. Une réglementation officielle des accès fondée sur la transparence permet de connaître les représentants d'intérêts qui accèdent au Palais fédéral ainsi que leurs mandants.

# SPAG | SSPA

Schweizerische Public Affairs Gesellschaft  
Société Suisse de Public Affairs  
Società Svizzera di Public Affairs  
Swiss Society of Public Affairs

L'Association professionnelle  
de la branche des Affaires publiques en Suisse



- Lobbying transparent en politique, économie et culture
- Information et sensibilisation sur l'importance de la représentation d'intérêts dans le processus de décision démocratique
- Engagement pour une accréditation publique des lobbyistes professionnels.

[www.public-affairs.ch](http://www.public-affairs.ch)

## Manifestations de la SSPA

### Manifestation de la session de printemps 2025

**Mardi 11 mars 2025**

12h30 – 14h30

Hotel Bellevue Palace  
Koehergasse 3/5, 3011 Berne

#### « Le casse-tête de l'assainissement du budget fédéral »

En septembre 2024, le Conseil fédéral a accepté et salué le rapport du groupe d'experts sur le réexamen des tâches et des subventions. Les premiers allègements budgétaires devraient être réalisés à partir de 2026. Sabine d'Amelio-Favez, directrice de l'Administration fédérale des finances (AFF), commencera par une mise en situation du dossier et donnera un aperçu des mesures du paquet d'allègement. Des représentants des partenaires sociaux, des cantons, du groupe d'experts et du Parlement en discuteront lors de la table ronde qui suivra.

#### Programme

12h30 : Déjeuner de réseau

13h15 : Exposé d'introduction de **Sabine d'Amelio-Favez**, directrice de l'Administration fédérale des finances (AFF)

13h40 : Table ronde avec

- **Serge Gaillard**, président du groupe d'experts sur le réexamen des tâches et des subventions
- **Urs Furrer**, directeur de l'Union suisse des arts et métiers (usam)
- **Roland Mayer**, secrétaire général de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)
- **Eva Herzog**, Conseillère aux Etats PS (BS)

Animation : **Dominik Feusi**,  
Correspondant au Palais fédéral

14h30 : Fin de la manifestation

Inscription via la page d'accueil de la SSPA :

[www.public-affairs.ch/fr/manifestations/2025-03-11-sspa-manifestation-de-la-session-de-printemps-2025](http://www.public-affairs.ch/fr/manifestations/2025-03-11-sspa-manifestation-de-la-session-de-printemps-2025)

### SSPA Assemblée générale 2025

**Mardi 11 mars 2025**

10h15 – 12h15

Hotel Bellevue Palace  
Koehergasse 3/5, 3011 Berne

### Manifestation de la session d'été 2025

**Mardi 10 juin 2025**

18h30 – 21h00

Grottino Bern, Dalmaziquai 111, 3005 Berne

#### Boccia Soirée et Rencontre de réseau au bord de l'Aar

### Voyage d'études de la SSPA à Genève

#### SAVE THE DATE

**Jeu 12 juin – ven 13 juin 2025**



#### Programme

- Accueil à l'OMC par le vice-directeur, Jean-Marie Paugam
- Réception à la résidence de l'ambassadeur Erwin Bollinger
- Réception à SUISSENÉGOCE  
Table ronde
- Dégustation de café

### Autre annonce d'événement

**Paix dans le monde – Quo vadis  
avec une allocution du CF Ignazio Cassis**

Mercredi 19 mars 2025, 13h15 – 14h45

Bernerhof

[Plus d'informations](#)